

2 H

7.4 km



Sentier littoral de la pointe de ROSMELEC

DÉPART : Moulin du Pont



48.36169 N -4.26109 W

1 Prendre la rue du Valy en direction de Logonna-Daoulas. Passer le quai et suivre la berge.

2 Franchir la chicane en bois, à droite, et suivre le sentier jusqu'à l'estacade. Arrivée sur une petite grève.

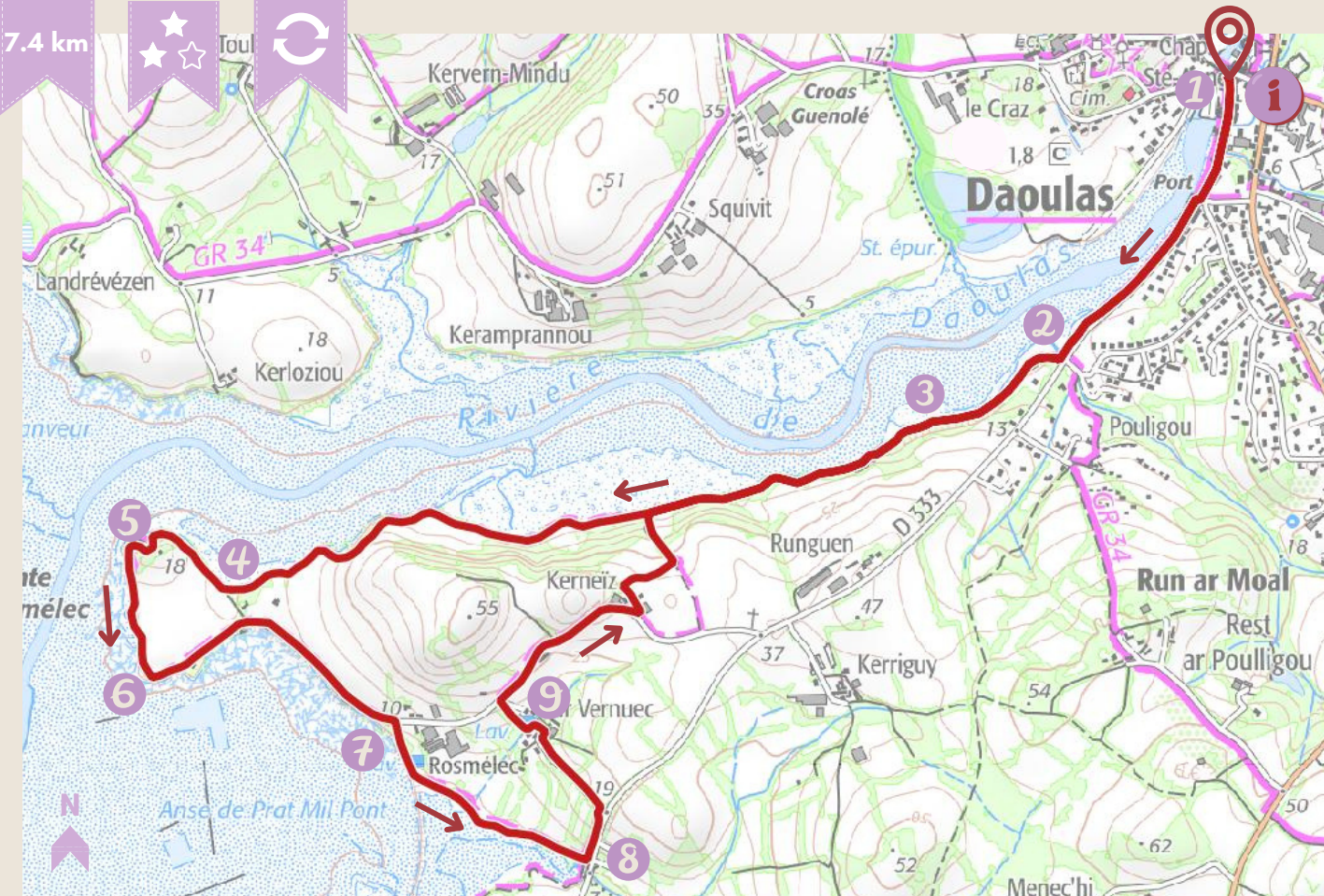
3 Le sentier monte ensuite à gauche et pénètre le sous-bois qui surplombe la rive. Continuer en suivant le littoral (prudence : ne pas approcher trop près des berges à cause de l'érosion de la roche). Ce secteur de la Rivière de Daoulas est réputé pour la richesse de sa faune ornithologique.

4 Le sentier redescend sur la berge et rejoint un chemin d'exploitation. Prendre à droite sur ce chemin.

5 Le sentier passe par une ancienne carrière de granit de Kersanton (prudence : emmarchement de bois et de pierre) avant d'arriver à la grève de la pointe de Rosmelec. Espace classé « remarquable » avec un panorama sur la baie de Daoulas qui s'ouvre, plein ouest, sur la rade de Brest.

6 À la pointe de Rosmelec, suivre la route jusqu'au hameau du même nom.

7 Prendre à droite avant les bâtiments de la ferme, puis franchir la passerelle en bois pour longer la zone humide remarquable avec ses plantes protégés.



SCAN 25© IGN - 2022

8 Arrivée au pied du remblai de la route départementale allant à Logonna-Daoulas, monter le long du champ et prendre à gauche sur la petite route menant au hameau de Vernuec.

9 Prendre à droite et longer la route. Passer devant les gîtes (grande longère restaurée) jusqu'à Kernéiz (bâtiments de ferme à gauche). Le chemin communal passe entre les bâtiments, mais les propriétaires vous proposent, pour votre confort, de contourner la ferme par un itinéraire fléché (bleu). Rejoindre ensuite le sentier littoral en descendant le chemin creux (parfois glissant). En arrivant sur la bifurcation, prendre à droite et regagner le bourg.

Légende de la carte



Point de départ



Point d'information ouvert en juillet/août



Sens du circuit

Balisage du terrain



Être le parfait randonneur



Consulter la météo et les horaires de marées au préalable.



Rester sur les sentiers et éviter le piétinement des zones fragiles.



Ramasser ses déchets et mégots derrière son passage, ne rien jeter dans la nature.



Bien préparer son équipement : trousse à pharmacie, à boire et à manger...



Tenir au moins une personne au courant de sa balade.



Respecter la faune et la flore, s'abstenir de cueillir ou de ramasser les fruits.



Tenir son chien en laisse, le garder auprès de soi à chaque croisement de randonneur.



Interdiction de faire du feu et veiller à bien éteindre sa cigarette.

Un des meilleurs moyens de découvrir le Pays de Landerneau Daoulas, que ce soit côté rade ou côté terre, c'est à pied ! À votre rythme, prenez le temps d'observer, d'écouter, et de profiter de magnifiques points de vue et de dénicher de petits trésors de patrimoine. De nombreux parcours de randonnée existent sur le territoire, et permettront à chacun de s'y retrouver. Ces fiches randonnées sont disponibles à l'accueil de l'**Office de tourisme** et sur le site en téléchargement :



<https://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr/rando>

Office de Tourisme Pays de Landerneau-Daoulas

16, place du Général de Gaulle - Landerneau
02 98 85 13 09 - tourisme@capld.bzh
www.tourisme-landerneau-daoulas.fr

Nos activités nature

Balades & randonnées

9 Sentier littoral de la pointe de Rosmelec

à Daoulas



Photo : Thibault Poriel pour Landerneau Daoulas Tourisme



Offices de
Tourisme
de France

